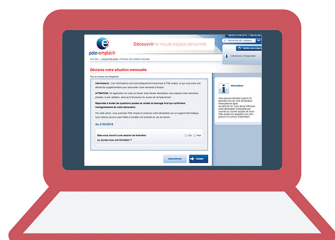


i COVID-19
Votre agence Pôle emploi n'accueille temporairement plus de public.
Mais vous devez actualiser votre situation.



S'actualiser à distance



www.pole-emploi.fr



application mobile
«Mon espace»



39 49



Entre le 28 mars et le 15 avril,
il faut penser à vous actualiser.